



france.tv

1.Ô

## CSE Malakoff du 4 juin 2020

*Etaient présents côté direction : F. Ayangma C. Sailles M. Blanchard R. Festa M. Barthélemy D. Pantostier*

*Vos élu-e-s CGT : Emilie Monduc, Olga Ablavi Amouzou, Sébastien Patient, Alain Rosalie, Georges Badia*

*Représentante syndicale : Ghislaine Vingot*

*Experte CSSCT : Diane Koné*

### 1. Adoption du procès verbal du 23 mars 2020

Le PV du 23 mars est adopté à la majorité (1 abstention)

### 2. Situation générale de FTV Malakoff / Covid 19

#### Situation générale

Pas d'évolution particulière sur la situation sanitaire, pas de cas de covid, ni cas de quatorzaine déclarés.

Il est question d'augmenter la présence sur le site du Dr Mageau et N.de Belleville

#### Point sur les mesures prises et la continuité de l'activité

L'aménagement en termes de sécurité pour une reprise partielle des activités avec actions de communication est en cours. Le 9 juin a débuté la distribution d'un kit de 6 masques en tissu (avec notice d'accompagnement) pour toutes les personnes travaillant sur le site de Malakoff. Leur durée de validité est de 100 jours. Le renouvellement sera anticipé grâce à la date de remise en mains propres du kit. Les personnes travaillant dans les zones stratégiques (régies) et en milieu sensible (reportage) continueront à être dotées, en plus de ces masques en tissu, de masques chirurgicaux.

**Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble des sites de FTV. Le président de l'instance appelle à la vigilance collective sur ce point.**

Aujourd'hui, les priorités stratégiques restent l'Information, la diffusion, le service aux stations et le nouveau portail lancé le 3 juin dernier.

Le fond de soutien pour les non permanents se met en place. La DRH adressera un courrier aux bénéficiaires pour les informer de la manière dont les versements s'effectueront. Rappelons que la CGT n'a pas signé l'accord dédié puisque les seuils d'éligibilité à ce fonds vont laisser de côté au moins 60% des CDD.

### 3• Reprise progressive de l'activité Établissement de Malakoff

Le président de séance, F. AYANGMA, estime que les dispositifs mis en place pour protéger les salariés de Malakoff depuis la crise de la COVID 19 ont été efficaces et ont permis de préserver la santé des collaborateurs. Il assume toutes les mesures qu'il a prises. Il estime que FTV est une entreprise qui a toujours placé la santé de ses collaborateurs au centre de ses priorités.

Avec l'accroissement de l'activité du site, notamment avec l'ouverture du nouveau portail Outre-mer la 1ère, la direction envisage en présentiel 20% maximum du nombre de salariés, par service (hors Fabrication, Diffusion et Rédaction).

L'entreprise souhaite continuer à préserver les salariés vulnérables ; ils ne font donc pas partie de la reprise progressive.

L'entreprise vient de publier un guide à destination des salariés avec les mesures sanitaires à respecter sur le site de Malakoff (à lire [ici](#)). Cette communication sera doublée par une information individuelle pour les collaborateurs concernés par le retour sur site.

Sur la période du 15 juin au 15 juillet, un roulement sera prévu pour le retour des salariés sur site avec l'espoir d'une reprise d'activité à la normale fin juillet. Cette date sera réévaluée en fonction de la situation sanitaire et des annonces gouvernementales. Pour l'heure :

- ▷ Il est prévu pour l'Information, le renforcement avec une équipe de reportage supplémentaire, ainsi que du montage.
- ▷ Nicole AMILCAR, directrice de productions, travaille actuellement sur la reprise de l'activité sur site.
- ▷ Depuis début juin, 2 animateurs radio ont repris le chemin des studios pour assurer l'antenne.
- ▷ Le service de la diffusion retrouvera sa pleine activité courant juin

D. Pantostier indique qu'il est toujours en réflexion avec les stations en Outre-mer d'un **plan de continuité d'activité** capable d'assurer la diffusion des grilles de programmes des 1ère en période de crise. Pour lui, ce modèle n'a pas vocation à modifier le système actuel, c'est-à-dire le retour de la diffusion depuis chaque station.

- ▷ La CGT a alerté la direction sur le fait que les infographistes « permittents », eux aussi en télétravail, utilisent leur propre matériel... ce qui est contraire à ce que prévoit la

loi. Dominique Pantostier s'est donc engagé à prendre en compte leur situation et envisage de les dédommager.

La grille de programmes de rentrée débutera fin août/début septembre à Malakoff comme dans les autres stations, sauf pour Mayotte et la Guyane où la situation sanitaire n'est pas encore stabilisée.

En cette période de crise, la direction ne pense pas avoir dégagé des économies budgétaires, bien au contraire. Elle souligne que FTV a maintenu le salaire de tous les collaborateurs quel que soit leur situation (absences autorisées, garde d'enfants, personnes fragiles...) et statut.

## 4. Perspective et organisation de la web radio

Sylvie Gengoul, directrice du Pôle Outre-mer, une fois nommée, avait fait part de son **ambition pour la radio**. Le projet radio devait être présenté devant l'instance en mars dernier. Cela n'a finalement eu lieu que fin mai. En effet, Rémi Festa a exposé au CSE précédent un **projet peu novateur, pour ne pas dire très insuffisant**.

**Muriel Barthélémi reconnaît n'avoir pas eu, dans les circonstances, le temps de travailler comme prévu sur le projet mais assure que l'ambition portée par la direction est intacte** : la radio doit pouvoir bénéficier du même support technique et éditorial que le portail numérique auquel elle est adossée, en particulier dans le cadre d'une éventuelle présence sur le DAB+. On demande donc à voir !!!

Le lancement du portail est un succès, le rôle de Malakoff est déterminant, Muriel Barthélémi remercie les équipes. La radio sera de plus en plus présente sur le Live Text, une partie des chroniques, tant qu'elles ont leur place au sens éditorial, le seront aussi.

Avant le confinement, les équipes de la rédaction et des programmes de la radio ont été rencontrées. Une réunion reste à organiser avec l'équipe technique. Muriel Barthélémi précise que chacun doit trouver sa place dans la construction du projet. **Tout contributeur pourra faire des propositions**.

La grille d'été subit les « économies d'été » : pas d'animateurs, pas d'émissions.

En septembre, la grille devrait être sensiblement la même qu'à l'heure actuelle. Il faudra un éditorial posé pour la rentrée de janvier. Les directeurs éditoriaux sont consultés, un arbitrage sera fait. Les moyens seront mis, en fonction des choix et des priorités.

***Reste que la radio est un média de proximité par excellence et qu'il faudra trouver les moyens pour installer cette interactivité indispensable à la construction d'une audience et répondre à cette ambition d'un média pour les affinitaires des Outre-mer et les ultramarins de l'Hexagone.***

## 5• Réclamations Individuelles et Collectives

1. Est-il possible de diffuser la radio dans les couloirs et les ascenseurs du site de Malakoff ?

Les nouveaux prestataires d'entretien interviendront pour que la radio puisse être diffusée dans les ascenseurs. L'échéance est prévue pour la rentrée. Ils seront soutenus par la maintenance.

Plus largement, une étude sur la sonorisation (non intrusive) des espaces est en cours. Des tests devaient être faits dans le hall le 5 juin.

2. Y'a-t-il eu une consigne de la DRH pour que la direction de la rédaction pose systématiquement des RTTE les jours fériés ?

La pose de RTT pour les journalistes radio n'a pas été modifiée pendant la crise de la COVID 19. Les règles de prise de RTT habituelles sont toujours en vigueur.

Rien ne change donc. C'est ce qui se pratiquait déjà à la rédaction de Malakoff notamment.

3. Une salariée travaillant en horaires cycliques, a été mise en arrêt maladie un mardi. Sur cette même semaine, elle devait travailler les jeudi et vendredi.

Dans le réalisé, son planificateur a posé 12 heures de récupération JF employeur sur le lundi. Pourquoi ?

Par défaut, et ce, dû au planning cyclique et à la semaine réduite, la récupération a été déposée par l'employeur. La collaboratrice peut, si elle le souhaite, remplacer la journée de récupération par un jour de congé.

4. Pourquoi l'indemnité de transport ne figure pas sur la fiche de paie avril et mai 2020 ?

Suite à une communication « Métro/Boulot et Justificatif », la direction demande aux salariés de fournir à leur responsable le justificatif d'abonnement de transport mensuel et hebdomadaire en début de mois. La règle pour le remboursement de l'abonnement de transport annuel reste inchangée, le collaborateur doit fournir le justificatif chaque année.

Le 15 juin 2020

### Calendrier prévisionnel

CSE : 18 juin, 2 et 9 juillet

CSSCT : 15 et 29 juin

# Cahier du retour à Malakoff



Pôle Outre-mer  
juin 2020

france•tv

# Sommaire

- Avant de me rendre à Malakoff
- J'accède à la station
- Mon quotidien sur le site



# Avant de me rendre à Malakoff

## J'emporte avec moi



Un masque pour mon premier trajet

## En transport individuel



Je privilégie, dans la mesure du possible, les moyens de transport les plus sûrs et adaptés à ma situation : vélo et autres mobilités douces



Si je viens avec mon véhicule personnel, je m'assure au préalable d'avoir un accès au parking (dans la limite des places disponibles)

## En transports en commun



Je porte un masque



Je privilégie, autant que possible, des horaires décalés (en accord avec mon manager qui me fournira l'attestation nécessaire) afin de limiter les contacts pendant la durée du transport

## Des masques en tissu pour toutes et tous

Lors de votre retour sur site, un personnel dédié vous remettra 6 masques en tissu, lavables et réutilisables 50 fois, soit pour une durée de 3 mois. Ils sont produits par une marque Française à partir de matières certifiées, dans des conditions sanitaires strictes.

# J'accède à la station

## A l'entrée du bâtiment



Je me nettoie les mains avec la solution hydro alcoolique mise à disposition à chaque sortie d'ascenseur, à proximité des photocopieurs, à l'entrée du restaurant d'entreprise, à l'entrée du hall.



J'applique rigoureusement les règles de distanciation (1 mètre minimum) dans l'ensemble du bâtiment



Je mets un masque que je porterai en permanence dans les locaux (sauf quand je suis seul.e dans un bureau individuel)

## Pour rejoindre les étages



Je privilégie les escaliers, quand c'est possible, en respectant une distance de sécurité d'au minimum 1 mètre.



Si je dois prendre l'ascenseur, je vérifie la capacité affichée tenant compte des précautions sanitaires soit 2 personnes par ascenseur.

## A mon poste de travail



J'arrive dans mon espace de travail et je m'installe à mon poste.



Je nettoie mon bureau, s'il est partagé, avec le produit mis à disposition.

# Mon quotidien sur le site

## Je circule dans le bâtiment



Je limite, autant que possible, tout contact direct avec mes mains (portes, tourniquets,...)



J'utilise la solution hydro alcoolique à proximité, avant et après avoir utilisé des équipements communs, comme les photocopieurs, la machine à café, la fontaine à eau ...



Pour les machines à café et fontaines à eau, j'utilise, de préférence, ma propre tasse. Les lieux de détente et de pause sont conservés. Il est impératif d'y respecter les règles de distanciation (1 mètre minimum)

## En réunion



Je privilégie les réunions à distance, même si les personnes se situent dans le même bâtiment.



Si je dois organiser ou assister à une réunion en présentiel, je vérifie la capacité de la salle ou du bureau.



Je m'installe en respectant strictement l'implantation et les règles de distanciation.

Avant de partir, rien ne m'empêche de nettoyer l'espace que j'ai occupé.

# Mon quotidien sur le site

## Au restaurant d'entreprise



Je respecte l'organisation de roulements pour les repas et les pauses. **Les repas sont servis de 12.00 à 14.00**

En soirée, un service est prévu de 19.00 à 20.00



Je respecte les règles d'hygiène édictées par le restaurant d'entreprise :



J'applique les consignes de placement à table dans la salle de restauration : **1 personne par table, pas de vis-à-vis. Maximum 35 personnes à la fois.**



Je mets un nouveau masque après déjeuner.



# Mes sites utiles

## Sur monespace

Le livret de reprise d'activité  
Le Guide du travail à distance  
Le site Info Covid-19  
Le site santé et qualité de vie au travail  
Toutes les infos pratiques sur votre lieu de travail

## Les sites de référence

Gouvernement.fr  
Ministère des Solidarités et de la Santé  
Ministère du Travail : conseils pour les salariés et les employeurs  
Test des symptômes en ligne